



école supérieure d'art
du Nord-Pas de Calais/
Dunkerque-Tourcoing

EPCC
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
NORD-PAS DE CALAIS / DUNKERQUE-TOURCOING
Procès Verbal

Le vingt neuf janvier deux mille dix huit, le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais – Dunkerque-Tourcoing » s'est réuni en séance ordinaire, à quatorze heures, à l'École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais / Dunkerque-Tourcoing, site de Dunkerque, conformément à la convocation adressée à ses membres par Monsieur Ivan RENAR, Président.

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Ivan RENAR, Marie France BERTHET, Peter MAENHOUT, Michel TOMASEK, Eric JARROT, Delphine RICHE, Louise MAZZOLA, Gilles FROGER, Cyril CRIGNON

Membres du Conseil d'Administration excusés donnant mandat :

- Djoumoi SAID à Michel TOMASEK,
- Gérald DARMANIN à Peter MAENHOUT
- Isabelle MARIAGE à Marie France BERTHET
- Michel LALLANDE à Eric JARROT

Personnes présentes ne participant pas aux votes :

Catherine DELVIGNE, Martial CHMIELINA, Albert CLERMONT, Khady NIASSE, Halima MEDJAHEDI, Bruno COOREN, Yves THERY, Pauline FLORENT, Mathilde CHASSOT, Philippe RYSMAN, Augustin AMPE, Carole GORISSE

Documents de communication sur table :

- Rapport d'activités 2017

Le quorum est atteint. Monsieur Ivan RENAR ouvre la séance.

- **Procès verbal de séance du 16 janvier 2018**

Approuvé à l'unanimité

- **Information des conventions signées dans le cadre de la délégation accordée à Madame DELVIGNE, Directrice par intérim**

- **Budget primitif 2018**

Approuvé à l'unanimité

- **Remboursement des frais d'inscription aux étudiants**

Approuvé à l'unanimité

Monsieur RENAR clôture la séance à 15h et remercie les membres de leur participation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, signé par le Président de l'EPCC.

Fait à Tourcoing, le 29 janvier 2018.

Monsieur Ivan RENAR,
Président de l'ESA NPDC DK-TG.